



Industrie Service

# CERTIFICAT

0036 CPD 90220 042

Révision 01

Conformément à la Directive 89/106/CEE du Conseil des Communautés Européennes du 21 décembre 1988, relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des Etats Membres concernant les produits de construction (Directive Produits de Construction – DPC), modifiée par la Directive 93/68/CEE du Conseil des Communautés Européennes du 22 juillet 1993, il a été établi que le produit de construction.

## Tuyau FLUX ALUMINIUM modèles

UNIFLUX Aluminium (UVB/01)	EN 1856-2	T200 P1 W Vm L13100 O
DIFLUX Aluminium (EVB/01)	EN 1856-2	T200 P1 W Vm L13100 O

distribué par

**DINAK S.A.**  
Camiño do Laranxo, 19  
E-36 216 Vigo

et fabriqué dans l'usine de

**DINAK S.A.**  
E-36 216 Vigo

est soumis par le fabricant à

- un **examen type initial**, réalisé par TÜV SÜD Industrie Service GmbH, rapport d'examen A 1498-00/06 et A 1498-02/11 et
- un **contrôle de la production en usine**.

TÜV SÜD Industrie Service GmbH, organisme notifié, a réalisé l'inspection initiale de l'usine et le contrôle de la production en usine, et réalise la surveillance continue, l'évaluation et l'autorisation du contrôle de la production en usine.

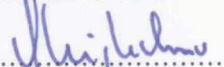
Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'attestation de conformité du contrôle de la production en usine décrites dans la spécification technique de référence

**EN 1856-2: 2009-06**

ont été appliquées.

Ce certificat fut délivré pour la première fois le 2011-12-29 et – relatif aux conditions de certification du contrat – demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique de référence ou les conditions de fabrication en usine ou les conditions de contrôle de la production en usine ne sont pas modifiées de manière significative.

Munich, 2012-05-24

  
.....  
J. Steiglechner